



ASSOCIATIONS  
& COLLECTIVITÉS

assureur militant

**MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE**

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables

Entreprise régie par le code des assurances

Direction Associations et Collectivités – Centre de gestion Spécialisée de Niort

TSA 55113 - 79060 NIORT CEDEX 9 - Télécopie : 05 49 73 80 76

**Sociétaire n° 0 902908 N**

**FFOPEN-JS**

MAISON DES SPORTS DE TOURAINE

RUE DE L'AVIATION

37210 PARCAY MESLAY

## **ATTESTATION D'ASSURANCE**

**Contrat Risques Autres Que Véhicules A Moteur**

**Des Associations & Collectivités**

**Saison 2017**

La **MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE - 200 boulevard Salvador Allende - 79038 NIORT CEDEX 9** - représentée par son Président, atteste qu'au titre du contrat **Risques Autres Que Véhicules A Moteur** des Associations & Collectivités n° 0902908 N, et conformément aux Conditions Générales et Particulières de ce dernier, sont garanties les conséquences pécuniaires de la responsabilité pouvant incomber :

- **à la Fédération Omnisports des Personnels de l'Education Nationale et Jeunesse et Sports (FFOPEN-JS),**
- **aux Ligues Régionales de la FFOPEN-JS,**
- **aux Comités Départementaux de la FFOPEN-JS,**
- **aux clubs et associations affiliés à la FFOPEN-JS.**

à l'occasion de l'organisation et de la promotion des activités physiques et sportives, et ce, conformément aux dispositions de la loi 84.610 du 16 juillet 1984 (modifiée par la loi 92.652 du 13 juillet 1992, le décret 93.392 du 18 mars 1993 et la loi 2000.627 du 6 juillet 2000).

Par ailleurs, le présent contrat a également vocation à couvrir les conséquences pécuniaires de la responsabilité pouvant incomber aux structures indiquées ci-dessus à l'occasion :

- **de la location ou de l'occupation à titre gratuit, pour une durée inférieure à 8 jours, des locaux utilisés dans le cadre des activités garanties,**
- **de la location ou de l'occupation temporaire discontinu des locaux utilisés dans le cadre des activités garanties.**

Fait à Niort, le 28 juin 2016

